



# RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général  
Direction des ressources humaines  
ASGA-DRH

Affaire suivie par :  
Nicole ROCHUR  
Tél : 05 94 27 20 22  
Mél : [drh@ac-guyane.fr](mailto:drh@ac-guyane.fr)

Route de Baduel BP6011  
97306 Cayenne Cedex

Secrétariat général  
Direction des Ressources Humaines

Cayenne, le 11 mars 2025

Le Recteur de la Région académique de Guyane  
Chancelier des Universités  
Directeur académique des services de l'Éducation  
nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

s/c de Mesdames et Messieurs les IA-IPR

s/c de Mesdames et Messieurs les IEN-ET-EG

## Objet : Appel au volontariat pour le lycée de Maripasoula

L'académie de Guyane à la rentrée scolaire 2025-2026 ouvrira quatre nouveaux établissements dans le second degré. Parmi ces nouveaux EPLE, figure le LPO de Maripasoula.

Le LPO est le seul lycée français situé en milieu amazonien, uniquement accessible par la voie aérienne et fluviale. Ce formidable outil pédagogique qui permettra aux élèves d'être scolarisés au plus près de leur domicile représente à la fois un défi et une opportunité unique d'offrir une éducation de qualité aux jeunes de notre région académique tout en tenant compte des spécificités géographiques et logistiques de Maripasoula.

Pour accompagner l'ouverture de cet établissement, l'académie met en place, à titre exceptionnel, une campagne de recrutement spécifique, en dehors du cadre habituel du mouvement.

Je lance donc un appel au volontariat auprès des enseignants titulaires du second degré de l'académie.

Un dispositif d'aide à l'installation des agents volontaires est mis œuvre selon les modalités suivantes :

- Une aide à l'installation exceptionnelle d'un montant de **1600€** (montant maximal des aides sociales).
- Les aides de l'action sociale pour les agents nommés sur sites isolés : aide à la première installation en commune isolée (1200€), aide à l'installation pour un nouveau logement (400€) qui peuvent être cumulables sous réserves d'éligibilité aux critères d'attribution (règle du quotient familial).
- Un accompagnement par le service **Attractivité, Mobilité, Proximité (AMP)** dans la recherche d'un logement (mise en relation avec les bailleurs).
- Une bonification de 1500 points après 3 ans de service effectif et continu au LPO de Maripasoula pour tous vœux sur la commune précédant l'affectation au lycée de Maripasoula. Cette bonification est comparable à la bonification maximale attribuée dans le cadre d'une mesure de carte scolaire.

Annexe :

- Dossier de candidature

Les disciplines concernées par cet appel au volontariat sont les suivantes :

Code discipline	Intitulé de la discipline	Nombre de postes à pourvoir	Observations
L0202	Lettres Modernes	1	CSD 6 h au CLG Gran Man Difou -Maripasoula
L1300	Maths	1	CSD 4 h au CLG Gran Man Difou -Maripasoula
L1900	EPS	1	
P0210	Lettres Hist Géo	1	
P0222	Lettre Anglais	1	
P1315	Maths Sciences	1	
P3027	Peinture vitrerie	1	
P7200	Biotechnologie Santé (PSE)	1	
P7300	STMS	1	
P8013	Commerce-Vente	2	
P8039	Eco Gestion - Gestion Administrative	1	
P8038	Eco Gestion - Transport logistique	1	

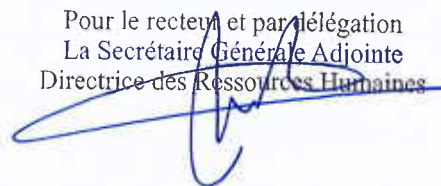
Pour candidater, je vous invite à compléter le dossier joint en annexe et à le retourner par mail à [drh@ac-guyane.fr](mailto:drh@ac-guyane.fr) avec pour objet : "Appel à volontariat LPO Maripasoula", pour le **mercredi 19 mars 2025, délai de rigueur**.

En cas de candidatures multiples pour un seul poste, les candidats seront départagés par le barème appliqué au mouvement intra académique, soit :

- l'ancienneté de service (bonification échelon).
- l'ancienneté dans le poste.

Pour toute information complémentaire, mes services se tiennent à votre disposition au 05 94 27 19 95.

Pour le recteur et par délégation  
La Secrétaire Générale Adjointe  
Directrice des Ressources Humaines



**Nicole ROCHUR**



Je suis conscient que si ma candidature est retenue, je m'engage à rester affecter pour 3 années scolaires au LPO de Maripasoula pour bénéficier de la bonification spécifique.

Fait à ..... le .....

Nom : ..... Prénom : ..... Signature